FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 12 février 1887

JEAN-JEUDI

PREMIÈRE PARTIE—(*Suite*)

S'IL faut vous en croire, ce qui se disait ne vous intéressait point... Il était question de politique cependant ?

—Rien que de politique et c'est tout justement à cause de cela... La politique n'est pas ce que j'aime... elle me porte sur les nerfs...

Le juge d'instruction Camus-Bressolles garda le silence pendant un instant.

Son regard investigateur, se glissant sous les verres de ses lunettes, étudiait le visage de René Moulin et tâchait de lire dans les yeux, qui sont le miroir de l'âme, du moins beaucoup de gens l'affirment.

Le visage était calme, les yeux ne trahissaient aucun trouble intérieur.

Le magistrat reprit :

—Des Italiens assistaient à ces réunions de Portsmouth, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur, repondit mécanicien.

—Nombreux ?

—Il y en avait au moins dix ou douze...

—En connaissez-vous personnellement quelques uns ?

—Oui, monsieur... Je connaissais les nommés Orsini, Benedetti, Brusoni... mais ce n'étaient pas des amis intimes. Nous buvions parfois ensemble une bouteille de pale-ale à la taverne, eu nos relations s'arrêtaient là.

René répondait aux questions du juge avec volubilité. Disant des choses absolument vraies, il ne cherchait pas ses phrases.

Camus-Bressolles l'interrompit.

—Parlez moins vite... commanda-t-il. N'essayez pas de me donner le change par un flux de paroles... Ce serait inutile.

Le mécanicien s'inclina.

—Ainsi, reprit le magistrat vous avouez votre liaison avec les italiens Orsini, Benedetti, et Brusoni ?

—Mais non, monsieur !... s'écria René. Je vous répète au contraire qu'ils étaient pour moi de simple connaissances.

—Ils voyaient beaucoup de Français cependant et dans des termes d'intimité ?

—J'ignore s'il avaient des relations suivies avec mes compatriotes... Je ne puis donc ni l'affirmer, ni le nier...

—Vous connaissiez leurs opinions ?

—Ils étaient révolutionnaires et ne le cachaient point, mais je ne leur donnais la réplique à ce sujet ni d'une façon ni d'une autre...

—Ne pensiez vous pas comme eux ?

—Non, monsieur... Mon unique préoccupation c'est mon travail. La politique m'agace, je vous l'ai déjà dit, et puis j'ai l'horreur du désordre, des émeutes et tout ce qui s'ensuit... Le tapage dans la rue, ça n'est bon qu'à faire fermer les ateliers...

—Au moment de quitter l'Angleterre, avez-vous annoncé votre retour en France à plusieurs personnes ?

—A mon patron, à qui je demandais de régler mon compte, et à mes camarades, oui, monsieur...

—Et aux Italiens ?

René garda le silence.

Il fouillait sa mémoire, cherchant à se rappeler s'il avait parlé de son voyage à Orsini, à Benedetti ou à Brusoni.

—Vous préparez votre réponse, dit sévèrement le juge d'instruction, donc vous aller mentir.

—Mais non, monsieur... répliqua René ; si j'hésite, c'est au contraire dans l'intérêt de la vérité... Je ne sais plus si j'ai parlé de mon départ aux Italiens... Pour moi, cela n'avait pas d'importance...

—Qu'êtes-vous venu faire à Paris ?

—Revoir mon pays, d'abord, et ensuite chercher du travail... J'aime mon état de mécanicien et je ne suis pas assez vieux pour me reposer.

—Vous n'aviez pas d'autre but ?

—Non, monsieur.

—C'est faux !

René bondit.

—Mais, monsieur... commença-t il.

René Moulin ayant parlé avec animation croisa ses bras sur sa poitrine et attendit.—Page 60. col- 1

Le juge d'instruction lui imposa brusquement silence et poursuivit :

—Une fois à Paris vous n'avez pas cherché de travail... Vous êtes allé de maison en maison, dans différents quartiers, questionnant les concierges au sujet d'une famille inconnue, pour sauver les apparences, mais en réalité cherchant vos complices.

René, frappé de stupeur en voyant que la police était au fait de ses démarches, balbutia.

—Il est certain que je me livrais à des recherches...

—C'est à dire que vous portiez le mot d'ordre à des complices...

—Des complices !... répéta le mécanicien. Mais monsieur, de quels complices parlez-vous et de quoi suis-je donc accusé ?

—Vous prétendez ne pas le savoir ?

—Je vous jure que je ne m'en doute pas !

—Ceci est le dernier mot de l'imprudence !

—Non, monsieur, c'est le comble de l'ignorance.

—Eh bien ! vous êtes prévenu de complot contre la sûreté de l'État et contre la vie du chef de l'État.

René supposait bien qu'il devait être question de politique dans son affaire, mais il était loin de s'attendre à la formidable accusation que Camus-Bressolles venait de formuler.

Aussi pendant quelques secondes fut-il comme foudroyé littéralement.

—Moi ! s'écria-t-il enfin quand il lui fut possible de rassembler ses idées.

—Moi, conspirateur !... Moi complotant de tuer l'empereur et de renverser le gouvernement ! Mais c'est de la folie toute pure ! C'est une abomination !... C'est insensé ! Je proteste !

—Prouvez donc que vous n'êtes pas coupable, sinon de fait au moins d'intention....

—Et comment le prouver ?

—En m'apprenant le véritable but de votre voyage à Paris.

—Je vous l'ai déjà dit, monsieur, je venais chercher de l'ouvrage...

—Donnez-moi la liste des patrons auxquels vous vous êtes adressé pour obtenir un emploi dans leurs ateliers...

René n'avait pas prévu cette question.

Pris en flagrant délit de mensonge, puisqu'il n'avait en réalité demandé du travail à personne, il baissa la tête et se tut.

—Vous voyez ! dit Camus-Bressolles triomphant. Je vous engage à changer de système. Le vôtre ne se tient pas debout... A la première objection il croule !... Niez-vous faire partie d'une société secrète ?...

—Je le nie, oui, monsieur.

—Bref, à vous entendre. vous n'avez rien sur la conscience ?

—Absolument rien...

—Et si vous êtes prisonnier c'est par erreur ?

—Oui, monsieur, je le jure !

Le juge d'instruction interrogeait avec ironie. René, lui, répondait sérieusement, mais il commençait à se sentir très troublé, très inquiet.

—Puisque vous étiez si sûr de votre innocence, reprit le magistrat, et puisque vous n'aviez rien à cacher, pourquoi refusiez-vous de répondre à l'inspecteur de la sûreté qui vous a mis la main au collet ? Sans doute parce que, pris à l'improviste, il vous fallait du temps pour préparer vos réponses ?

—J'ai refusé de répondre à l'agent, parce que je ne lui reconnaissais pas le droit de m'interroger.

—Ce droit, vous ne me le contestez point à moi, je suppose ?

—Certes, non, monsieur.

—Eh bien ! puisque vous prétendez ne faire partie d'aucune société secrète et ne pas vous mêler de politique, expliquez-moi pour quel motif vous alliez de maison en maison ?

—C'était pour une affaire de famille.

LXII

—Vous n'avez plus de famille, répondit le juge. Cela résulte d'une de vos déclarations au début de l'interrogatoire.

C'est vrai, je n'ai plus de famille, mais il en est une à laquelle j'appartiens, sinon par les liens du sang du moins par ceux du cœur... Le chef de